

# Lettre d'informations de la Mairie de Vesseaux



mars 2022 – N°61

## Edito du Maire

Chers Vesseaudencs,

L'aménagement de la place des anciens combattants est désormais terminé avec la mise en place du cabinet médical avec 10 professionnels de santé dont trois médecins, l'aménagement d'un parking arboré, de jeux pour enfants et d'un terrain de pétanque.

Vous êtes cordialement invités à l'inauguration de cette place qui aura lieu le vendredi 8 avril à 18h30 en présence du député. Le verre de l'amitié clôturera cette cérémonie. Nous vous espérons nombreux.

Certains Vesseaudencs souhaitent aider les Ukrainiens et je les en remercie. Vous trouverez dans cette lettre d'informations les différentes possibilités d'aides qui vous sont offertes.

Passionnément,  
Max TOURVIEILHE

## **La mairie**

### ● Aides aux Ukrainiens

Vous souhaitez faire un don en nature pour l'Ukraine, accueillir des Ukrainiens ou envoyer de l'argent, voici ce que nous vous proposons.

Des dons en nature qui concernent uniquement les produits ci-dessous :

Logistique : lits de camp, sacs de couchage, couverture de survie, vêtements uniquement pour femmes enceinte et nourrissons (0 à 12 mois), matériel électrique (projecteurs, lumières, rallonges, générateurs)

Hygiène : Gels et savons corps, dentifrices, brosses à dents, couches et lait maternisé, médicaments (non périmés), rasoirs, mousses à raser, serviettes hygiéniques

Secours : Gants à usage unique, masques chirurgicaux, matériel de suture, blouses médicales, bandages élastiques, garrots, lecteurs à glycémie, pansements hémostatiques, pansements, solutions antiseptiques, matériel médical (respirateur, défibrillateur, moniteur,...)

La Mairie réceptionne ces dons à l'accueil de la Mairie aux heures d'ouverture. Si vous avez des cartons, vous pouvez les déposer aussi. La protection civile, organisme collecteur, exige un encartonnage avec précisions du contenu.

Pour proposer un hébergement à des ressortissants Ukrainien ou faire un don financier, rendez vous sur <https://parrainage.refugies.info/benevole/>

### ● Elections

Les élections présidentielles auront lieu les 10 et 24 avril 2022 et les élections législatives sont prévues les 12 et 19 juin prochain. Il y aura 2 bureaux de vote situés à la salle polyvalente, place Fernand Boiron. Le code électoral impose un découpage communal géographique. Vous recevrez une nouvelle carte d'électeur sur laquelle sera

indiqué le numéro de votre bureau de vote. Pour voter, une pièce d'identité vous sera demandée. Si vous souhaitez donner une procuration, rendez vous sur le site : <https://www.maprocuration.gouv.fr/>. Ensuite, il faudra vous rendre à la Gendarmerie ou au Commissariat de Police pour sa validation.

- **Augmentation des coûts d'électricité**

L'augmentation du coût de l'énergie a un impact important sur les budgets des ménages mais également sur celui de la Mairie. La dépense d'électricité pour la commune en 2021 s'est élevée à 44 555 euros. Nous prévoyons une augmentation de plus de 50 % pour 2022. La Mairie a sensibilisé les services municipaux, associations, club sportifs et enseignants de l'école publique afin de gérer au mieux le chauffage, l'éclairage et la fermeture des portes et fenêtres. Pour rappel, la majorité de l'éclairage public des voies communales est en éclairage à Led et l'intensité d'éclairage est réduite de 50% toutes les nuits de 23h00 à 5h00.

- **Visite du sous préfet**

Le vendredi 18 février, le Maire et son conseil municipal ont invité Monsieur le Sous-Préfet, Monsieur le Député, Fabrice Brun, représenté par sa suppléante, Brigitte Bauland, et Sandrine Genest, conseillère départementale, pour une présentation des projets d'aménagement du centre ancien et de la RD104.

- **Sons familiers du village**

Depuis quelques semaines, les cloches de l'église étaient muettes. En effet, le mécanisme a été endommagé à la suite d'un orage. Celui-ci a été remplacé et fonctionne à nouveau. Nous ne sommes plus démunis, les cloches nous renseignent à nouveau sur l'heure des vêpres et de l'apéro.

### **Événements de la commune**

- **Matinée sportive**

L'association Gym et Détente organise une matinée sportive le dimanche 27 mars de 9h00 à 12h00 à l'Espace Séraphin Gimbert. Renseignements au 06.63.14.24.41. Sans inscription, participation de 8€ demandée.

- **Conférence des Amis de Vesseaux**

A l'initiative des Amis de vesseaux, Georges Naud donnera une conférence sur les volcans d'Ardèche, le 29 mars à 18h00 à la salle culturelle de Vesseaux, entrée gratuite.

- **Equipe de France de Beach Soccer**

L'équipe de France de Beach soccer sera en stage à l'aire de sports et de loisirs de Vesseaux du 30 mars au 03 avril prochain. Lors de ce stage, trois rencontres sont prévues: vendredi 1er avril à 20h00 match de l'équipe beach soccer 2607 contre l'équipe nationale des Comores, samedi 2 avril à 18h00 (à confirmer par la fédération nationale) et dimanche 3 avril à 15h00 match de l'équipe de France contre l'équipe nationale des Comores.

- **Vesseaudenche**

La 10<sup>ème</sup> édition de la "Vesseaudenche", organisée par les associations du Temps de Vivre et des Amis de Vesseaux aura lieu le dimanche 3 avril à partir de 9h30 à l'école publique. En famille, en groupe, venez arpentez les deux sentiers balisés (7 km et 15 km). Vous

emprunterez les côteaux ouest du village, le sentier traverse les hameaux perchés, en direction du Domaine du Taillé, descend vers la rivière Luol, gravit le "chemin du facteur" avant de regagner le village par les hameaux du Chomeil, La Téoule, Les Béraudoux. Un point-relais vous sera proposé, sur chaque circuit. Une collation sera servie, à votre retour. Renseignements au 06.73.35.89.78 / 06.20.22.26.22.

- **Manifestations club de Football**

L'USBV (Union sportive Bas Vivarais) organise le 16 avril une soirée belote à partir de 20h00 à l'espace Séraphin Gimbert, le 17 avril un loto à partir de 15h00 à l'espace Séraphin Gimbert et le 23 avril un tournoi U11 de 9h00 à 17h00 au stade de l'Hermas

- **Les beaux arts à Vesseaux**

La Mairie de Vesseaux organise une exposition de peintures, sculptures, dessins d'artistes du village du 19 au 24 avril 2022 de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00 à la salle culturelle. Si vous êtes intéressé pour exposer, merci de vous adresser au 06.08.57.27.81 avant le 21 mars.

- **Une rose, un espoir**

Le samedi 30 avril, les motards de l'Ardèche vous proposeront des roses en échange d'un don minimum de 2€ au profit de la lutte contre le cancer. Un stand sera installé sur la place des commerces entre 15h00 et 16h00. Nous vous attendons nombreux pour participer à cette noble cause.

- **Trail du muguet**

L'école Saint Joseph organise la 3ème édition du Trail du Muguet le 1er mai prochain. Venez à la découverte de sentiers inédits. A chacun son parcours trail : 21 ou 12km ou un parcours de randonnée de 12km (5€, sur inscription). Les jeunes ne sont pas oubliés, avec des courses de 9.4km, 3.8km ou 2.6km en fonction de leurs âges ainsi qu'une course pour les enfants nés entre 2011 et 2017 (3€). Renseignements au 04.75.39.79.36 ou par mail au [trailmuguetvesseaux@laposte.net](mailto:trailmuguetvesseaux@laposte.net).

- **Brocante de l'Amicale Laïque**

L'amicale laïque organise son vide grenier annuel le dimanche 8 mai 2022. Vous pouvez vous inscrire soit par téléphone au 06.51.52.33.92, soit par mail à [amicale.vesseaux@gmail.com](mailto:amicale.vesseaux@gmail.com) ou en téléchargeant le bulletin d'inscription sur la page facebook de l'amicale. Tarif des stands : 10€ les 5 mètres linéaires.

## **Communauté de Communes du Bassin d'Aubenas**

- **Dématérialisation des dépôts des permis de construire**

Vous avez désormais la possibilité de déposer vos demandes d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable...) sur internet sur [www.vesseaux.fr](http://www.vesseaux.fr).... Vous pourrez également suivre l'avancement de votre dossier. Vous avez toujours la possibilité de déposer votre dossier complet en version papier directement auprès de la mairie ou par voie postale. Plus d'information sur

[www.bassin-aubenas.fr/services/urbanisme/autorisations-urbanisme/depot-et-instruction-de-votre-demande-dautorisation-durbanisme/](http://www.bassin-aubenas.fr/services/urbanisme/autorisations-urbanisme/depot-et-instruction-de-votre-demande-dautorisation-durbanisme/)

## Divers

- **Un nouveau commerce**

Début avril, un nouveau commerçant s'installera en face la Mairie, il proposera une activité de boulangerie, pâtisserie, sandwicherie et salon de thé. Nous lui souhaitons la bienvenue.

- **Recherche d'un local**

Une bijoutière installée à Mirabel, "Le petit écureuil", recherche un local d'environ 80m2 pour s'installer et créer ses bijoux sur notre commune. Si vous disposez d'un local, merci de contacter la Mairie.

- **Ramassages des encombrants**

Les prochaines collectes d'objets encombrants organisées par la Communauté de Communes du Bassin d'Aubenas sont prévues les lundis 21 mars, 25 avril et 27 juin sur inscription au 0.800.07.60.15, limitées à 3 encombrants par ramassage et par maison.

### **Quelques dates à retenir pour les mois à venir**

Date	Lieu	Activité	Qui
dimanche 27 mars de 9h00 à 12h00	Espace Séraphin Gimbert	Matinée sportive	Gym et détente
mercredi 29 mars à 18h00	Salle culturelle	Conférence sur les volcans d'Ardèche	Les Amis de Vesseaux
dimanche 3 avril à partir de 9h30	Ecole Publique	Vesseaudenche	Le Temps de Vivre / Les Amis de Vesseaux
vendredi 8 avril à 18h30	Place des Anciens Combattants	Inauguration	Mairie
dimanche 10 avril	Salle polyvalente Fernand Boiron	1er tour des élections présidentielles	
dimanche 17 avril à partir de 15h00	Espace Séraphin Gimbert	Loto	ESBV
du 19 au 24 avril	Salle culturelle	Exposition d'arts	Mairie
dimanche 24 avril	Salle polyvalente Fernand Boiron	2ème tour des élections présidentielles	
samedi 30 avril 15h00 à 16h00	Place des Commerces	Une rose, un espoir	
dimanche 1er mai	Espace Séraphin Gimbert	Trail du Muguet	APEL Ecole St Joseph
dimanche 8 mai de 9h00 à 17h00	Place de la Mairie	Brocante	Amicale Laïque

Mairie de Vesseaux – Tél : 04 75 93 40 15 – [www.vesseaux.fr](http://www.vesseaux.fr)

Heures d'ouverture de la mairie du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et le mardi, mercredi et jeudi de 13h30 à 16h30

N° téléphone d'urgence 06.47.09.06.32 en dehors de ces horaires